

TRAIT d'UNION

BULLETIN DE L'UNION RÉGIONALE DES MÉDECINS LIBÉRAUX RHÔNE-ALPES



Rendre l'Union aux Médecins

Photo : MCI - Fred CONTE

EDITORIAL

Une équipe nouvelle, qui réunit les tendances multiples de notre profession, a été élue lors du dernier scrutin de juin 2006. Son action s'orientera sur un cap essentiel : **mettre l'Union au service des médecins et faire d'elle un outil facilitateur pour l'exercice professionnel quotidien.**

Il paraît légitime de prendre en compte le souhait de qualité de vie du corps médical tout en respectant les obligations morales des soins à apporter à nos patients. Il importe donc dans cette optique d'œuvrer pour « lever la pression » exercée sur les médecins en limitant les tâches non médicales.

Cette analyse guidera les travaux de quatre dossiers en cours :

◆ La démographie

Les évolutions de notre société et le contexte de la démographie médicale avec notamment la féminisation, imposent une réflexion sur une approche actualisée de notre métier.

◆ Le Dossier Médical Patient (DMP)

L'URML RA veillera à ce que le DMP ne représente pas une contrainte chronophage pour les praticiens. Les deux sites expérimentaux retenus (Lyon Nord Est et Annecy) permettront de préciser les besoins réels des médecins et des patients.

◆ L'Évaluation des Pratiques professionnelles (EPP)

L'Union réfléchira à des pistes complémentaires pour que certains organismes de Formation Médicale Continue gérés par les médecins puissent participer à cette action.

◆ La Permanence des Soins (PDS)

Enjeu majeur de santé publique et obligation déontologique, la PDS est souvent vécue comme une tâche lourde, imposée aux médecins sans être accompagnée de la reconnaissance souhaitée. L'innovation apportée par les Maisons Médicales de Garde reste au cœur des réflexions de l'URML RA.

Incontestable interlocutrice des médecins libéraux auprès des institutions, l'URML RA se veut aujourd'hui, plus que jamais, proche de ceux qui l'ont élue.



Par le Docteur Jean DERRIEN
Président de l'URML RA

Dr Jean DERRIEN,
Président de l'URML Rhône-Alpes.

Aider la médecine générale !



« Au service des médecins généralistes » sera le leitmotiv de notre mandature.

Docteur Nicole BEZ
Présidente du Collège des Généralistes de l'URML RA
contact :
nicole.bez@urmlra.org

« Au service des médecins généralistes » sera le leitmotiv de notre mandature.

En effet, je veillerai en tant que Présidente de la section généraliste à ce que les infrastructures de l'Union et son poids politique auprès des institutionnels servent les intérêts de la médecine générale et des médecins généralistes.

Faire reconnaître le rôle du médecin généraliste - médecin de soins primaires dans le système de santé - et faciliter ses conditions d'exercice sera une priorité pour la section.

La délégation de tâches, l'aide technique seront des axes novateurs sur lesquels porteront nos efforts.

La situation démographique de la médecine générale est catastrophique. Comment attirer les jeunes vers la médecine générale et son exercice libéral, notamment en campagne ? Comment faire face au surcroît d'activité qui retombe sur les installés lors des départs en retraite de collègues ?

L'exercice en groupe au sein de maisons de santé pluridisciplinaires

peut amener une qualité d'exercice et de vie que les jeunes souhaitent et les pousser à choisir d'exercer la médecine générale...

L'Union pourra apporter aux médecins désireux de se regrouper en maison de santé une aide logistique et pourra se positionner en interface entre les institutionnels et les libéraux pour rechercher des aides financières locales et régionales.

Ce sera un des axes de travail que je privilégierai à la section généraliste.

Travailler ensemble au cœur de l'Union



Docteur Jean STAGNARA
Président du Collège des Spécialistes de l'URML RA
contact :
jean.stagnara@urmlra.org

Vous avez élu vos représentants à l'URML

Vos nouveaux représentants s'engagent personnellement à travailler en respectant les missions propres à l'Union :

- ◆ Analyse et étude relatives au système de santé en particulier à l'exercice libéral
- ◆ Evaluation des comportements et des pratiques professionnels
- ◆ Organisation, prévention, régulation et action du système de santé
- ◆ Information et formation en matière de santé publique et coordination avec les autres professionnels de santé

Les missions du collège des spécialistes

D'après un rapide sondage auprès des élus, trois axes prioritaires se dessinent :

a. L'analyse des difficultés de l'exercice libéral

Des obstacles sont fréquemment notés par les spécialistes dans leurs rapports avec l'hospitalisation privée et publique (problèmes liés aux plateformes techniques...);

certaines spécialités sont particulièrement exposées comme la chirurgie et l'anesthésie ;

d'une manière générale, les contraintes administratives, le manque de sécurité dans les cabinets, la baisse d'activité de certaines spécialités posent problème... sans oublier le coût réel de la médecine libérale à comparer avec celui de l'exercice salarié.

b. L'Evaluation des Pratiques Professionnelles

La multiplicité des acteurs de l'EPP - HAS, organismes agréés, Ordres des médecins, URML, organismes de

formation - soulève quelques inquiétudes. La sauvegarde du tissu associatif, absolument nécessaire, devra s'accompagner d'une simplification des procédures, et de **l'appropriation par les médecins de cette démarche de formation évaluative.**

Reste également à régler une question de fond : le prix à payer pour une EPP généralisée.

c. Démographie, réseaux et Dossier Médical Patient

Les spécialistes veillent sur trois paramètres fondamentaux de l'évolution de leur profession : la démographie, les relations avec les réseaux, le DMP. Ce dernier, formidable outil qui nous donnera de précieuses indications en termes d'épidémiologie, de coûts et de prévention sanitaire, aura besoin d'être soutenu pour venir à bout de sa complexité et de la lenteur de sa mise en route.

En tout état de cause, le Collège agit en fonction du budget qui lui est alloué en Assemblée Générale.

Membres du Bureau de l'Union et des Sections

BUREAU DE L'UNION

Président : Jean DERRIEN - gynécologue (69) FMF
Vice Président : Pascal DUREAU - généraliste (69) MG France
Secrétaire Général : Emile OLAYA - généraliste (07) FMF
Secrétaire Adjoint : Jean-Louis GUILLON - pédiatre (38) FMF
Trésorier : Pierre GROS - généraliste (01) MG France
Trésorier Adjoint : Pierre BERTHET - radiologue (38) SML

Présidents d'honneur : Yves GRILLET et Jacques CATON



Docteur Jean DERRIEN
Président de l'URML RA

jean.derrien@urmlra.org



Docteur Pascal DUREAU
Vice Président de l'URML RA

pascal.dureau@urmlra.org



Docteur Emile OLAYA
Secrétaire Général

emile.olaya@urmlra.org



Docteur Jean-Louis GUILLON
Secrétaire Adjoint

jean-louis.guillon@urmlra.org



Docteur Pierre GROS
Trésorier

pierre.gros@urmlra.org



Docteur Pierre BERTHET
Trésorier Adjoint

pierre.berthet@urmlra.org

COLLÈGE DES GÉNÉRALISTES

Présidente : Nicole BEZ - généraliste (69) MG France
Vice Président : Jean-René CAUSSE - généraliste (38) FMF
Secrétaire : Marcelle RECHE - généraliste (42) MG France



Docteur Nicole BEZ
Présidente du Collège des Généralistes

nicole.bez@urmlra.org



Docteur Jean-René CAUSSE
Vice Président du Collège des Généralistes

jean-rene.causse@urmlra.org



Docteur Marcelle RECHE
Secrétaire du Collège des Généralistes

marcelle.reche@urmlra.org

COLLÈGE DES SPÉCIALISTES

Président : Jean STAGNARA - pédiatre (69) FMF
Vice Président : Christian DEVOLFE - chirurgien (69) FMF
Secrétaire : Pierre-Yves KOSSOVSKY - psychiatre (69) SML



Docteur Jean STAGNARA
Président du Collège des Spécialistes

jean.stagnara@urmlra.org



Docteur Christian DEVOLFE
Vice Président du Collège des Spécialistes

christian.devolve@urmlra.org



Docteur Pierre-Yves KOSSOVSKY
Secrétaire du Collège des Spécialistes

pierre-yves.kossovsky@urmlra.org

Des Systèmes d'Information utiles et faciles

Une nouvelle équipe a pris en charge votre URML, elle s'est fixé comme objectif de défendre l'intérêt de la profession selon les souhaits que vous avez exprimés lors de ce scrutin.



Docteur René-Pierre LABARRIERE et Docteur Gilles PERRIN
Membres de la commission systèmes d'information de l'URML RA



Un des sujets majeurs des années à venir et sur lequel votre Union doit s'impliquer et rester vigilante est la mise en oeuvre du Dossier Médical Patient (DMP) et la Transmission des Données statistiques de l'assurance maladie aux Unions (TDU).

Le Dossier Médical Patient

Concernant le DMP, les expériences actuelles sur les sites de Lyon (secteur Nord) et le bassin d'Annecy se poursuivent, l'Union y est associée.

Elles auront pour rôle de mettre en place ce dossier qui au gré des discours est interprété comme "Dossier Médical Personnel" ou "Dossier Médical Partagé".

Pour nous, cet outil doit servir à votre exercice professionnel, à simplifier vos tâches administratives et à vous aider dans votre pratique.

Nous ne participerons pas financièrement à des travaux qui n'auraient pas cette ambition première, même si d'autres intérêts peuvent s'y associer comme par exemple pour la Santé Publique.

Les représentants de l'URML dans les

groupes de travail ne perdront pas cet axe de vue. Il est inutile de dépenser vos cotisations à développer un outil qui ne vous apporterait pas ces garanties.

La Transmission des Données statistiques de l'assurance maladie aux Unions

Pour la TDU, il a été voté précédemment de se retirer des expériences antérieures coûteuses et inutiles qu'ont représenté Liberalis et Episodus Odyssée, notre équipe ne reviendra pas sur cette sage décision. Face à la puissance des outils d'analyse de données dont dispose l'assurance maladie, il est illusoire de croire que nous aurons les moyens de faire mieux. Par contre il est certainement intéressant de mettre en place des outils simples permettant d'effectuer les requêtes utiles à notre profession dans cette base de données. C'est cette piste que nous avons décidé d'explorer.

Sachez que toute l'équipe de la commission systèmes d'information essaiera de travailler avec pour but de vous garantir une utilisation judicieuse, utile et facile des systèmes d'information, tout en évitant les gâchis financiers.

Trait d'Union :

Parution trimestrielle de l'UNION
RÉGIONALE DES MÉDECINS
LIBÉRAUX Rhône-Alpes

URML Rhône-Alpes :

20, rue Barrier 69006 Lyon

Tél : 04 72 74 02 75

Fax : 04 72 74 00 23

E-Mail : urmlra@urmlra.org

Site Web : <http://www.urmlra.org>

Directeur de la Publication :

Jean DERRIEN

Contact : urmlra@urmlra.org

Editeur délégué :

MCI-France

18, place Tolozan

69001 Lyon

mci@mci-group.com

Rédaction :

Sylvie FINAND

Conception Graphique :

Raymond GARDE

Crédits photographiques :

© 2006 MCI-France

Impression : Imprimerie REBOUL

ISSN 1294 - 9671